



Aujourd’hui le 22 mai, lors de son point de presse tenu à Montréal, la vice-première ministre du Québec et ministre de la Sécurité publique, Geneviève Guilbault, accompagnée de la ministre de la Culture et des Communications, Nathalie Roy, de la ministre déléguée aux Transports et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal, Chantal Rouleau, du directeur national de la santé publique, D^r Horacio Arruda, et de la directrice régionale de la santé publique de Montréal, D^{re} Mylène Drouin, a annoncé que le bilan pour la COVID-19 était maintenant de 46 141 cas confirmés de personnes infectées au Québec, 1 479 personnes sont hospitalisées, 171 personnes sont aux soins intensifs et 3 865 personnes sont malheureusement décédées. 13 819 personnes sont déclarées guéries.

La vice-première ministre a rappelé l’importance de développer l’habitude du port du couvre-visage afin de contribuer à l’effort collectif de protection. Elle a indiqué que le Québec s’approche de ses objectifs de dépistage et que malgré cette hausse de dépistage, le nombre de nouveaux cas est relativement stable. Elle a rappelé l’importance pour les personnes en contact avec des personnes infectées et celles éprouvant des symptômes de se faire tester.

Elle a indiqué que la réussite du déconfinement était tributaire du respect des consignes. Elle a rappelé que les rassemblements restreints sont autorisés dès aujourd’hui.

Concernant la réouverture des campings, elle a indiqué que la ministre du Tourisme travaille actuellement avec la santé publique sur un plan de réouverture et de relance de l’industrie touristique.

La vice-première ministre a souligné la contribution exceptionnelle du milieu de la culture dans le contexte de la pandémie et invité la population à soutenir la culture québécoise.

RÉOUVERTURE DES INSTITUTIONS MUSÉALES, DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES ET DES CINÉPARCS, REPRISE DES ACTIVITÉS POUR LES STUDIOS D’ENREGISTREMENTS MUSICAUX ET SONORES ET LES CAPTATIONS DE SPECTACLES

La ministre de la Culture et des Communications a quant à elle annoncé la reprise graduelle de certaines activités du secteur culturel. Ainsi, les institutions muséales, les comptoirs de prêt des bibliothèques publiques et les cinéparcs pourront être rouverts au public partout au Québec à compter du 29 mai prochain, permettant ainsi la reprise de certaines activités culturelles dans ces lieux.

Elle a indiqué que seuls les services de prêts de livres et de documents seront disponibles dans les bibliothèques publiques. L’accès aux rayons et aux lieux physiques demeure interdit, sauf pour le

personnel autorisé, et ce, jusqu'à nouvel ordre. Les visiteurs ne pourront circuler que dans la zone des comptoirs de services.

Quant aux cinéparcs, elle a précisé que les aires de jeux y demeureront fermées et que seule la restauration pour emporter sera permise.

La ministre a annoncé par ailleurs la reprise des activités des studios d'enregistrements musicaux et sonores et les captations de spectacles sans public à compter du 1^{er} juin prochain. Cette reprise est permise à condition de suivre les mesures générales en milieu de travail recommandées par les autorités de santé publique, de respecter une distance de deux mètres entre les personnes sur scène ou en studio et de limiter l'équipe technique à moins de cinq personnes.

Elle a indiqué qu'elle annoncera sous peu de nouveaux appels à projets pour que les artistes puissent créer et entrer en relation avec leur public.

Vous pouvez consulter le communiqué [ICI](#).

Vous pouvez consulter le *Guide virtuel de normes sanitaires COVID-19 pour les institutions muséales et les bibliothèques* [ICI](#).

VOUS ÊTES À UN CLIC DE VOTRE PROCHAIN COURS À DISTANCE

Toute l'offre de formation de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) est désormais disponible à distance : cours en classe virtuelle, cours en ligne, webinaires, capsules vidéo. Voici les prochaines dates.

Bénéficiez d'une remise de 25 % avec le code promotionnel transmis aux municipalités membres.

Les cours à distance en classe virtuelle

Les cours en salle offerts par la FQM sont dorénavant proposés dans une nouvelle formule de cours à distance en classe virtuelle dont nous avons le plaisir de vous présenter le calendrier. Il est important de préciser que ces cours seront pris en compte dans votre cheminement vers l'un des diplômes proposés par la FQM.

- Les mardi 26 et mercredi 27 mai 2020 (13 h 30 à 16 h 30) : [Préparation et participation des élus-es aux assemblées du conseil municipal](#)
- Le mercredi 27 mai (9 h à 12 h) : [Le service à la clientèle](#)
- Les jeudi 28 et vendredi 29 mai 2020 (13 h 30 à 16 h 30) : [Initiation au coaching](#)
- Le lundi 1^{er} juin (13 h 30 à 16 h 30) et le mardi 2 juin (9 h à 12 h) : [Le marketing territorial, mode d'emploi pour les municipalités et MRC](#)
- Les mardi 2 et mercredi 3 juin 2020 (13 h 30 à 16 h 30) : [Adjugé! Les coulisses de la prise de décision en matière d'octroi de contrats municipaux](#)
- Les jeudi 4 et vendredi 5 juin 2020 (13 h à 16 h) : [Initier le changement](#)
- Les jeudi 4 et vendredi 5 juin 2020 (9 h à 12 h) : [Sécurité civile : les élus-es, la loi et la prévention](#)
- Les lundi 8 et mardi 9 juin 2020 (9 h à 12 h) : [La prise de décision en urbanisme](#)

- Les lundi 8 et mardi 9 juin 2020 (13 h 30 à 16 h 30) : [La gestion financière municipale](#)
- Les jeudi 18 et vendredi 19 juin 2020 (13 h 30 à 16 h 30) : [Atelier-pratique : l'entrevue radio et télé](#)
- Le mercredi 10 juin 2020 (13 h à 16 h) : [La gestion contractuelle en deçà de 101 100 \\$](#)
- Le mercredi 10 juin 2020 (13 h à 16 h) : [La gestion contractuelle en deçà de 101 100 \\$](#)
- Le lundi 29 juin 2020 (13 h à 16 h) : [La nécessité d'un travail d'équipe du maire et de la direction générale](#)

Les webinaires (en direct ou en rediffusion) et les capsules vidéo

- Le jeudi 28 mai 2020, à 14 h - Les outils pour bien recruter - [Cliquez ici](#)
- Le jeudi 28 mai 2020, de 9 h 30 à 11 h 30 - Stratégie québécoise d'économie d'eau potable - [Cliquez ici](#)
- Le jeudi 4 juin 2020, à 14 h - L'art de négocier sa convention collective - [Cliquez ici](#)
- Le mardi 9 juin 2020, à 14 h - La mise en place d'outils fiscaux pour inciter à la décontamination de terrains - [Cliquez ici](#)
- Le jeudi 11 juin 2020, à 14 h - Les communications citoyennes à l'heure de l'acceptabilité sociale - [Cliquez ici](#)
- Le jeudi 18 juin 2020, à 14 h – Les plans régionaux sur les milieux humides et hydriques : de quoi s'agit-il et quelles en sont les conséquences? – [Cliquez ici](#)
- Capsule vidéo « Gérer à distance en mode télétravail » - [Cliquez ici](#).

RAPPEL - INITIATIVES DES MUNICIPALITÉS ET MRC DANS LE CONTEXTE DE LA PANDÉMIE

Depuis le début de la crise sans précédent provoquée par la pandémie de la COVID-19, les municipalités et les MRC ont dû relever des défis importants et s'adapter rapidement aux mesures exceptionnelles et aux consignes sanitaires mises en place pour limiter la propagation du virus. Nous avons pu constater à quel point vous avez fait preuve d'originalité et d'innovation pour répondre aux besoins de vos communautés et contribuer au maintien des services essentiels.

Nous vous invitons à nous faire parvenir à accompagnementpolitique@fqm.ca vos photos, articles de journaux ou autres qui démontrent les initiatives originales que vous avez déployées pour soutenir vos entreprises et les organismes communautaires, encourager l'achat local, assurer la sécurité des citoyens.

POINT DE PRESSE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

En matinée, le premier ministre Justin Trudeau a indiqué qu'hier, lors de la rencontre téléphonique, les premiers ministres ont convenu de l'importance d'une réouverture progressive et sécuritaire de l'économie.

Il a rappelé l'importance du dépistage et réitéré la volonté d'Ottawa d'aider les provinces à augmenter leur capacité de dépistage et de traçage des contacts des cas confirmés de la COVID-19. Il a d'ailleurs insisté sur l'importance de contacter les personnes susceptibles d'avoir été exposées au virus pour qu'elles se placent en quarantaine.

Conséquemment, il a annoncé que des fonctionnaires fédéraux avaient été formés pour le traçage des contacts et étaient en mesure d'effectuer 3 600 appels par jour, 7 jours sur 7. De plus, 1 700 interviewers de Statistiques Canada sont mis à la disposition des provinces avec une capacité d'effectuer jusqu'à 20 000 appels par jour. Il a indiqué que seule l'Ontario s'en prévalait actuellement.

S'interrogeant sur l'imposition possible d'une application de traçage, le premier ministre a indiqué que les différentes applications disponibles avaient une problématique d'utilisation de batteries, et que le gouvernement travaillait avec différentes entreprises au développement d'une application qui pourra être recommandée aux Canadiens.